

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 06-3541-1925 autorisant l'ouverture de crédits supplémentaires au budget local de la Côte française des Somalis (exercice 1923).

n° 06-3541-1925

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 avril 1925

Numéro JO
n° 341 du 30/04/1925

Date du numéro
30 avril 1925

VISAS

Vul'ordonnance organique du 18 septembre 18, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vul'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vule décret du 19 mars 1925 (inséré au Journal officiel de la République française du 26 mars 1925, page 3097), autorisant l'ouverture de crédits supplémentaires au budget local de la Côte française des Somalis (exercice 1923),

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans la colonie, pour y être exéculé selon ses forme et teneur, le décret du 19) mars 1925 autorisant l'ouverture de crédits suppmentaires au budget local de la Côte française des Somalis (exercice 1923). Art 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié, communiqué partout où besoin sera el inséré au Journal officiel de la colonie

CHAPON-BAISSAC.